ROUBAIX

DIMANCHE 28 DECEMBRE :

Aujourd'hui : sainte Innocente; demain : sainte Eléonore.

Hôtel de ville : bureau de l'état civil ouvert de 9 h. à 11 h. 30.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.

Caisse d'épargne : fermée.

Œuvre de Saint-François-Régis (mariages) : de 10 h. à 12 h., rue Richard-Lenoir, 22.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

Service médical de 7 h. à 21 h. : MM. Desire Carette, 67, rue de Lannoy et Maurice Lekieffre, rue Chanzy, IV. (Il est rappelé qu'il ne doit être fait appel à l'un de ces praticiens qu'en cas d'absence du médecin de famille et lorsqu'il y a urgence ou absolue nécessité.)

Pharmaciens de garde : MM. Remael, 8, place Carnot, et Boulois, 13, rue de Mouvaux.

Pharmaciens de service de nuit : les mêmes.

Club symphonique de l'Epeule : à 11 h. 30, audition de Sainte-Cécile à Saint-Sépulcre.

Arbre de Noël du Maréchal (voir détail ci-dessous).

Hippodrome-théâtre : à 14 h. 30 et à 16 h. 30, « Les Cloches de Corneville ».

DEMAIN DIMANCHE, sera dressé L'ARBRE DE NOEL DU MARÉCHAL

Grand branle-bas au siège du Secours national

On sait que, comme dans toutes les communes de France, le Secours national a été chargé de dresser l'arbre de Noël offert par le maréchal Pétain aux petits écoliers.

Cette fête aura lieu demain dimanche 28 et pour qu'elle soit complète, le Secours national a, le jour un véritable tour de force. Il s'agissait de préparer — et de procurer — en quelques jours, 15.000 paquets de dattes, 15.000 demi-livres de chocolat, 15.000 coquilles! organiser deux séances pour dimanche matin, une troisième pour dimanche après-midi, délivrer aux 84 écoles de Roubaix la part qui leur est due, tout mettre au point, en un mot pour contenter 15.000 enfants!

Mais le Secours national en a bien vu d'autres, et tout sera fin prêt, demain dimanche. Il est vrai que ses dirigeants furent habilement secondés par les Centres féminins et masculins de lutte contre le chômage des jeunes, par plusieurs industriels qui mirent des voitures à leur disposition, par M. Signoret, inspecteur d'académie, par M. Charlier, inspecteur primaire, par M. Dubolpaire, chef du bureau des écoles, etc...

Tout fut mené rondement et, samedi, vers 10 h. 30, une file de voitures emmena vers les écoles la mystérieuse coquilles, de paquets de chocolat, de sachets de dattes. Félicitons comme il convient les animateurs de notre comité du Secours national, M. Poissonnier, sous-délégué pour Roubaix, M. Lefebvre, sous-délégué adjoint, M. André Scherpereel, etc., qui se dévouent sans compter pour tant de belles œuvres.

Le programme de la journée

Voici le programme qui a été élaboré pour Roubaix. A 10 h., 5.000 enfants assisteront à un grand spectacle donné simultanément au « Casino » et au « Colisée ». A l'issue de ces séances, les invités retourneront à leurs écoles respectives, où tous les enfants sont convoqués. On procédera alors à une distribution aux 15.000 écoliers roubaisiens, de coquilles, chocolat et dattes.

L'après-midi, à 17 h., chaque école enverra une délégation de « grands » au « Colisée » ou dans la salle des « dancing », les enfants assisteront à une nouvelle fête. Et enfin, à 18 h., les délégués de chaque école écouteront l'allocution que leur adressera par T.S.F. le maréchal Pétain.

Les tout-petits eux-mêmes ne seront pas oubliés, et des équipes de jeunes gens et de jeunes filles iront dans chaque école maternelle, jouer des saynètes de circonstance.

CARTE DE VÊTEMENT

Comme les vêtements coûtent cher, prolongez leur durée. Faites-les nettoyer. Vous réaliserez ainsi un bénéfice bénéfice. Teinture, Nettoyage. Deuil en 8 heures. **AU PETIT SAINT-MAURICE**, 75, rue de Lannoy. Rx

LES JARDINS OUVRIERS

Vingt-six hectares ont été transformés par la ville en 1.274 potagers

Au cours de la récente réunion du conseil municipal, la question des jardins ouvriers avait été soulevée par M. Delobbe, conseiller. M. Steenhaut, adjoint au maire chargé spécialement de la question, répondit par un rapport sur la question des jardins ouvriers à Roubaix.

Il s'agit ici, bien entendu, des jardins municipaux, à côté desquels fonctionnent — on ne l'ignore pas — des groupements privés qui apportent au problème une aide appréciable.

Au début de cette année, tous les terrains dont la ville disposait ont été lotis en parcelles de 200 mètres carrés. Ils forment un total de 80.000 mètres carrés, qui ajoutés aux 46.702 mètres carrés loués par M. Verriest et aux jardins ouvriers déjà existants, donnent pour l'ensemble un total de 259.110 mètres carrés répartis entre 1.274 familles.

Malgré tous les efforts on n'est pas parvenu à satisfaire à toutes les demandes. A ce jour il en reste plus de 500 à satisfaire, parmi lesquelles nous relevons celles de 31 familles de 7 personnes et plus; 26 familles de 6 personnes, 51 familles de 5 personnes et 172 familles de 4 personnes.

Comme la loi du 31 octobre 1941 prévoit le recensement de tous les jardins inutilisés, compris entre les limites de la ville, quelle que soit leur nature, champs ou terrains incultes, pelouses, parcs et terrains d'agrément, etc., des instructions ont été immédiatement données aux services municipaux pour la recherche de ces terrains.

On espère ainsi récupérer encore des parcelles qui seront immédiatement converties en jardins ouvriers, et mises à la disposition des amateurs, les familles nombreuses étant ici les plus favorisées.

IMPERMEABLES
HEVEA
39, rue Vieil-Abreuvoir. Rx. T. 343.60

Mort de M. Jules Piesvaux, ancien moniteur-chef de « La Roubaisienne »

Le Tout-Roubaix sportif apprendra avec regret la mort de celui qui fut si longtemps l'un de ses plus brillants représentants : M. Jules Piesvaux, ancien moniteur-chef de « La Roubaisienne », « le petit chef », comme on l'appelait, décédé vendredi, à son domicile, 30, rue Colbert, à l'âge de 83 ans.

Bien que retiré de toute activité depuis de nombreuses années, M. Piesvaux avait conservé dans notre ville

M. JULES PIESVAUX
alors qu'il était chef de « La Roubaisienne »

un renom prestigieux de gymnaste, renom brillamment conquis par une carrière sportive remarquable et aussi par les succès flatteurs que, sous son habile direction, « La Roubaisienne » glana dans de multiples concours.

Né à Reims — le berceau de la gymnastique en France — M. Jules Piesvaux s'adonna très jeune à la gymnastique, dans laquelle il devint très vite un véritable champion. Dès l'âge de 15 ans, on le trouve parmi les meilleurs éléments de « La Gauloise », de sa ville natale et, quelques années plus tard, il en est nommé directeur.

En 1887, il quitte Reims pour Dunkerque, où il devient directeur de la société « La Dunkerquoise ». Il n'y reste pas longtemps car, en 1888, il est placé à la tête de notre vaillante et belle société « La Roubaisienne ».

Les succès que cette société a remportés dans les nombreux concours en France et à l'étranger, furent une preuve éclatante du savoir-faire de son excellent et énergique directeur.

En 1922, M. Jules Piesvaux prit sa retraite, laissant à son successeur, l'habile M. Geenens, le flambeau qu'il avait tenu si haut pendant quarante années !

Les éminents services qu'il rendit à la cause de l'éducation physique et de la préparation militaire ne passèrent point inaperçus, et le gouvernement lui manifesta sa reconnaissance en le nommant officier de l'Instruction publique en 1905, puis chevalier de la Légion d'honneur en 1921. Aucune récompense ne fut plus méritée.

D'autre part, la compétence remarquable et les profondes qualités de technicien dont M. Piesvaux donna maintes preuves, poussèrent l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais à le nommer membre du comité de permanence.

C'est un grand gymnaste qui disparaît avec lui. Mais c'est aussi un honnête homme, un sportif animé du plus pur idéal et qui avait trouvé à Roubaix les plus chaudes et vibrantes sympathies.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

KILUISEUL

Produit d'avant-guerre. Brille en séchant. Fabriqué pour vous, Mesdames, par les **Etablissement VROONE**. En vente chez tous les droguistes. 65

Les prix des branchements particuliers d'égout sont majorés

Par suite de l'augmentatoin continuelle des prix des matériaux, il est apparu qu'il était urgent de relever les tarifs des branchements particuliers d'égout de façon à tenir compte des majorations et permettre à la ville de rentrer dans ses débours.

En conséquence, mercredi soir, au cours de sa réunion, le Conseil municipal a voté le tarif suivant qui sera désormais en vigueur :

1° Branchement en maçonnerie nécessaire lorsque la pente est inférieure à 0 m. 05 par mètre, le mètre courant mesuré entre le nu de la façade et l'axe de l'aqueduc : 950 fr. au lieu 600 fr.

2° Branchement en poterie de 0 m. 28 à 0 m. 30 de diamètre, pour les pentes comprises entre 0 m. 05 et 0 m. 10 par mètre, le mètre courant mesuré comme ci-dessus : 270 fr. au lieu de 160 fr.

3° Branchement en poterie de 0 m. 23 à 0 m. 25 de diamètre, pour les pentes supérieures à 0 m. 10 par mètre, le mètre courant mesuré comme ci-dessus : 245 fr. au lieu de 140 fr.

4° Plus-value à la charge du propriétaire, lorsque la fondation de chaussée est constituée par un béton, le mètre courant de chaussée, pris dans le sens du branchement : 120 fr. au lieu de 78 fr.

Le docteur J. CARRÉ

14, rue de Lannoy, médecin accoucheur de la maternité, rentre de captivité, a repris son service à l'hôpital de Roubaix et recommencera ses visites et consult. lundi 29 déc.

Une audition de Sainte-Cécile du Club symphonique de l'Epeule

Le Club symphonique de l'Epeule donnera sa 2e audition de Sainte-Cécile demain dimanche 28, en l'église Saint-Sépulcre, à la messe de 11 h. 30. Nul doute que les amateurs de musique n'aient à cœur d'assister nombreux à cette audition. Rendez-vous des musiciens au siège, 15, place d'Amiens, à 10 h. 45.

Aux abonnés des tramways de Roubaix-Tourcoing

MM. les voyageurs sont avisés qu'en raison de la grande quantité d'abonnements mensuels à délivrer, la vente commencera au kiosque de la Grand'-Place de Roubaix le mardi 30, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

Le paiement des secours aux personnes privées de ressources

Le paiement qui n'a pu avoir lieu vendredi 26, est reporté au lundi 29, dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant : 9 h., n°s 1 à 830; 10 h., 831 à 1.640; 11 h., 1.641 à 3.450; 14 h., 3.451 à 5.400; 15 h., 5.401 à 6570; 16 h., 6.571 à 7.040; 17 h., 7.041 à 7.133.

Les examens de sténographie

Le Cercle sténographique roubaisien nous communique les résultats des examens de sténographie du 23 novembre dernier :

Examen professionnel : (150 mots à la minute). — Mlles Six Alfréda.

Examen commercial supérieur : (120 mots à la minute). — Mlles Allard Denise, Delannoy Denise, Godelle Jeanne, Dereu Denise, Pipara Odette, Lepers Bernadette, Deltoer Gabrielle, Bourgois Anna, Monnier Marguerite.

Examen commercial : (100 mots à la minute). — Mlles Dhaese Marie-Germaine, Hubaut Marguerite, Hennion Thérèse, Canelle Janine, Maecke André, Mlles Bara Gisèle, Lafarge Blanche, Beulens Marguerite, Dobigles Janine, Crop Marie-Thérèse, Leveugle Raymonde, Van Clemput Renée, Versyp Nicole, Vantorre Janine, Louillet Claudine, Desmet Denise, Lepers Denise, Loncle Denise, Ontaet Solange, Montagne Josette, Delmaere Thérèse, Huslin Ginette, D'Halluin Elisabeth, Melizaroff Suzette, Crommelinck Marguerite, Vandenmerch Bernadette, Guiot Yvonne, Houpline Maud, Blondel M.-Thérèse, Jonas Lucette, Dassonville Françoise, Marcq Maud, Moulard Lucienne, Delvinquiere Thérèse, Hantson Claudine, Deroulez Monique, Vion Denise, Vanoverschelde Jeanne, Lepers Gabrielle, Myngers Irène, Litlar Lucienne, Prouvost Françoise, Debruyne Marie, Thérain Agnès, Maton Francine, Heddebaut Agnès, Caulier Christine, Fruleux Lucie.

Examen pratique élémentaire : (70 mots à la minute). — M. Bekaert Albert, Mlles Delcroix Christine, Thery Emilienne, Danset Francine, Laurent Françoise, M. Fruit Pierre, Mlles Stua Gilberte, Martyn Jeanne, Dumont Geneviève, Vandevenne Gabrielle, Wartelle Yvonne, M. Dupin Jean, Mlles Luce Thérèse, Vanardout Mauricette, Vederine Raymonde, Baelen Renée, Petit Jeanne, Dupuy Nelly, Lamblin Renée, Wary Geneviève, Florin Denise, Mascart Simone, Duquennoy Jeanne, Prévot Paule, Rousseau Jeanne, Boseuyt Hélène, M. Lepers Albert, Mlles Courty Claude, Hennebelle Gilberte, Glorieux Marguerite, Albrecht Anne-Marie, Vandendriessche Jeanne, Vanderstichelen M.-Thérèse, Dequiennemar Françoise, Lubtez Marguerite, Leconte Emilienne, Devoider Jeannine, Béghin Marguerite, Desmettre Thérèse, Mageon Jacqueline, Rival Lucienne, Cailleau Andrée, Massart Paule, Charlet Paulette, Verreyn Geneviève, Ghesquière Thérèse, Huart Marie-Louise, Boy Françoise, Willay Jacqueline, Verfaille Paule, Bessbrouck Rhétèse, Debodenance Renée, Delahaye Mireille, Vanderdonck Marie-Louise, Flavigny Jacqueline, M. Debuquois Henri, Mlles Grouillon Jeanne, Bosquart Anne-Marie, Piat Agnès, Honore Thérèse, Beagle Yvonne, Rolle Georgette, Lebacq Gisèle, Sommets Nadia, Joyez Thérèse, MM. Haquette Roger, Tack Georges, Mlles Dalle Thérèse, Carette Jacqueline.

Examen théorique. — Mlles Vanacker Odette, Courtray Jeanne, Delangle Marthe, Scout Josette, Delanghe Elisabeth, Demeestere Flore, Van Hecke Lea, Verbrugghe Paulette, Delotel Christiane, Tanghe Denise, Lamblain Denise, Juvené Paulette, François Yvette, M. Rotty Gérard, Mlles Duthoy Suzanne, Devos Renée, Verbanck Simone, Prouvost Marie, Deluegne Marie-Rose, Vanmoerbeke M.-Elisabeth, Dekien Antoinette, Lanetres Jacqueline, Feys Marie-Jeanne, Cappoen Marthe-Marie, Nollet Cécile, Dernoncourt Claire, Prouvost Bernadette, Vandewaele Eliane, Vanoverschelde Thérèse, Van Gorp Anne-Marie, Huyggegaert Jacqueline, Tesse Janine, Delannoy Anne-Marie, Moulin Henriette, Six Nelly, M. Vanthuyne Albert, Mlles Depoortere Andrée, Nadry Paule, Provost Gisèle, Lepers Denise, Dupré Denise, Vanhoutte Thérèse, M. Deleusière Gilbert, Mlles Hennot Josette, Dewitte Solange, Devos Jacqueline, Blancke Jacqueline, M. Lanstan Roger, Mlles Leduc Annie, Pollet Henriette, M. Camerlynck Floribert, Mlles Valessche Jacqueline, Gilmé Françoise, Demeyer Christiane, M. Debon Robert, Mlles Houttekier Marie-Madeleine, Caby Micheline, M. Onraet Jacques, Mlles Gallois Ginette, Hannequart Janine, M. Mathon Roger, Mlles Mansart Gisèle, MM. Blondeel Valère, Demunter André.

Examen préparatoire. — Mlles Dubois Yvonne, Lefebvre Jeanne, Okerman Cletyne, Delattre Raphaèle, Masquelin Thérèse, M. Delannoy André, Mlles Dubar Marie-Jeanne, Thoumene Adrienne, M. Flipaux André, Mlle Petit Eliane, M. Lombaert Michel, Mlles Jouvenaux Micheline, Carissimo Jacqueline, Planquelle Gabrielle, MM. Herbaux Jean, Lemay Abel, Mlle Hoornaert Nelly.

La réunion générale du Syndicat des pêcheurs de Roubaix-Tourcoing

Demain dimanche 28, aura lieu à 11 h., en la salle des Orphéonistes, 125, rue de la Gare, la réunion générale annuelle du Syndicat des pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing.

Une mère de deux enfants avait volé trois mille francs pour payer ses fournisseurs

Mme Marguerite Verbrugghe, née Someville, domiciliée 138, rue du Pile, cour Laridan, 5, a deux enfants, âgés de 10 ans et 4 ans. Son mari est prisonnier de guerre, et elle ne vit que des secours officiels. Or, mercredi, elle alla rendre visite à son beau-frère, M. Emile Verbrugghe, tenancier du café « A Saint-Chrysole », à Wambrechies. Très pris par leurs occupations, le cafetier et sa femme laissaient presque constamment seule Marguerite Verbrugghe dans la cuisine.

Sous le buffet de cette pièce, traînait un sac à main entr'ouvert qui laissait deviner la présence, à l'intérieur, de billets de banque.

La tentation fut forte et la femme du prisonnier y succomba. Elle saisit le sac, qui contenait 6.000 fr., et elle en préleva 3.000, qu'elle dissimula dans son corsage. Puis, prétextant qu'il était l'heure de rentrer à Roubaix, elle prit congé. Peu après, le cafetier constatait le vol. Il déposa une plainte contre sa belle-sœur et, jeudi, les gendarmes vinrent appréhender Marguerite Verbrugghe qui, en pleurant, ne tarda pas à avouer. Des 3.000 fr. volés, elle avait dépensé 800 fr. : 250 fr. pour rembourser l'épicier ; 300 fr. pour rembourser le laitier ; 179 fr. pour rendre un prêt, et enfin 71 fr. consacrés à divers achats. Elle offrit de rembourser ces 800 fr. à raison de... 100 fr. par mois, chaque fois qu'elle toucherait l'allocation militaire.

La procédure, pourtant, a été transmise au parquet, qui a donné l'ordre de laisser l'inculpée en liberté provisoire, en raison de ses charges de famille.

Une boucherie est fermée pour un mois

Par arrêté en date du 17 décembre 1941, pris sur la proposition du Comité départemental des prix, M. le préfet du Nord a ordonné la fermeture, pour une durée d'un mois à compter du 17 décembre 1941, de l'établissement tenu par M. Hubert Wilbert, boucher chevalin, 58, rue Archimède, à Roubaix.

En outre, le comité estimant que les faits relevés sont de nature à motiver des poursuites devant les tribunaux, le parquet a été immédiatement saisi du dossier de l'affaire.

Un livreur volait des vélos...

A la recherche des auteurs de vols de vélos, le sous-brigadier Nisse, de la sûreté de Roubaix, et l'inspecteur Vaneesch, eurent à s'occuper d'un certain César Rondelaere, 34 ans, livreur, domicilié 518, rue de Lannoy, sur qui pesaient des soupçons. Une perquisition fut opérée à son domicile, et les policiers y trouvèrent deux bicyclettes pour lesquelles Rondelaere ne put donner aucune indication quant à leur provenance. Les policiers, eux, trouvèrent bien la provenance de l'une des machines. Ce vélo avait été volé, il y a peu de temps, à l'ancienne école de la rue du Bois, à M. Alexandre Decaerle, 42 ans, agent de police auxiliaire, qui est rentré en possession de sa machine. Quant à l'autre bicyclette, on ignore encore d'où elle vient. Conduit au poste de police, César Rondelaere a été arrêté, et il sera conduit à Lille et déféré au parquet.

...et s'occupait aussi de marché noir

Les enquêteurs ne s'arrêtèrent pas là, car on avait de bonnes raisons de penser que Rondelaere se livrait en outre au marché noir de la viande.

L'enquête conduisit les policiers chez un cer ain Léonard Risselin, 21 ans, manœuvre, domicilié 24, rue d'Ypres. On y trouva 150 kilos de viande de bœuf...

Amené à la sûreté et habilement interrogé, Risselin avoua « travailler » pour le compte de son oncle, César Rondelaere.

Il ajouta qu'il était secondé dans l'écoulement de la viande par Roger Warlelez, 21 ans, rue de Maubeuge, fort Lorédan, 25, et que la viande était apportée à pied-d'œuvre — si l'on peut dire — par Julien Lejeune, 40 ans, garagiste, 564, rue de Lannoy. Les 150 kilos de bœuf ont été saisis et confiés au centre d'abattage de Roubaix, et un rapport de cette saisie a été transmis au parquet.

Rondelaere aura donc à répondre non seulement de l'inculpation pour vols de vélos, mais aussi de marché noir de la viande.

LA SURVEILLANCE DU COMMERCE. — M. Désiré Bassette, boucher chevalin, 251, boulevard de Fourmies, a fait l'objet d'un procès-verbal pour hausse illicite. Ce commerçant avait vendu du filet de cheval à 50 fr. le kilo, alors que le prix limite de cette viande est fixé à 45 fr. le kilo.

En outre, M. Bassette sera poursuivi pour infraction au décret du 20 mai 1940, qui oblige les commerçants à délivrer des fiches.

TOUJOURS LES VOLS DE VÉLOS. — MM. Gaston Déconinck, 28 ans, boucher, 5, rue du Cartigny, et Pierre Thomas, 15 ans, 62, rue Racine, qui avaient déposé leurs bicyclettes vendredi vers 14 h. 15 dans le hall de la mairie... ne les retrouvèrent plus en sortant.

— M. Maurice Baillin 36 ans, jardinier, 46, rue du Val, à Mouscron, a eu son vélo volé devant un café de la place Nadaud où il était entré.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE NOTRE-DAME ET SAINT-JOSEPH. — Demain dimanche 28, à 15 h. 30, réunion importante au siège, 34, rue Richard-Lenoir. Tombola gratuite pour tous les adhérents à jour de leur cotisation 1942 et munis des cartes grises et rouges. Dernière permanence ce même dimanche de 11 h. à 12 h., 34, rue Richard-Lenoir et 61 bis, rue des Anges, pour le paiement des cotisations par les retardataires.

— **Section de Saint-Martin.** — Les adhérents ayant un membre de leur famille prisonnier (mari, fils ou gendre) sont priés de passer au siège 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, dimanche 28, de 11 à 12 h. Se munir de la carte grise et d'une carte de correspondance récente du prisonnier.

— **Section du quartier du Pile.** — Distribution de denrées payantes, dimanche 28, à 9 h. 30, au siège, 19, place Carnot (entrée rue Kléber), pour les adhérents à jour de leur cotisation. Se munir de monnaie et des cartes grise et rouge.

AUX ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS. — La messe mensuelle pour les prisonniers sera célébrée demain dimanche 28, à 8 h. 30, dans la chapelle de l'Institution. Les anciens et les familles y sont invités. Ce même dimanche, à 15 h., aura lieu une petite réunion familiale. M. l'abbé Ludger donnera une conférence avec projections sur Saint-François d'Assise.

A LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS ». — Le Comité d'entr'aide en faveur des prisonniers nous prie d'informer les intéressés qu'un septième secours leur sera versé à l'occasion des fêtes de Noël et de nouvel an, sur présentation d'une carte d'identité, à défaut du livret de famille, et d'une lettre récente donnant l'adresse du prisonnier. Ceux qui n'auraient pas encore touché le sixième secours sont invi és à venir le réclamer. Les sociétaires prisonniers récemment rentrés sont priés de se faire connaître. Les sociétaires retraités retraités sont aussi invités à venir retirer leur retraite pour l'année 1940. S'adresser chez M. Louis Hus, 115, rue Pellart, tous les jours ouvrables, de 13 à 15 h.

LE SYNDICAT TEXTILE, 73, boulevard de Belfort, nous prie d'informer les familles de ses adhérents prisonniers de guerre qu'un 15me secours va leur être distribué. Le paiement commencera le jeudi 8, de 9 h. à midi, et se poursuivra pendant tout le mois. Se présenter au siège, muni du livret syndical de l'intéressé et d'une pièce récente prouvant qu'il est prisonnier. D'autre part, la commission du syndicat nous prie d'informer ses adhérents qu'il n'ont pas encore reçu la visite du collecteur qu'ils peuvent se présenter au bureau pour obtenir tous renseignements.

COMITÉ D'ENTR'AIDE DE SAINTE-ELISABETH. — Une dernière permanence ouverte aux familles de prisonniers du quartier n'ayant pas encore apporté d'étiquette pour l'envoi du colis, ce samedi 27, de 14 à 18 h., et dimanche 28, de 10 h. à midi, au local du Secours national, 36, rue Saint-Jean.

PAROISSE SAINT-JOSEPH. — Demain dimanche immédiatement après la grand'messe, c'est-à-dire vers 11 h., réunion, au cercle, de tous les membres de la Grande Famille, pour présenter les souhaits à M. le curé.

INSTITUTION NOTRE-DAME DES VICTOIRES. — Les élèves de moins de quatorze ans sont convoqués pour demain dimanche, à 11 h. 30, au collège, pour la participa ion à l'arbre de Noël du Maréchal Pétain.

CROIX

M. A. DE KEYSER EST NOMMÉ SECRÉTAIRE DE POLICE

Nous apprenons avec plaisir que M. Amand De Keyser, garde champêtre, vient d'être nommé secrétaire de police, en remplacement de M. René Delattre, décédé.

M. Amand DE KEYSER

Originaire de Croix, où il est né en 1911, M. De Keyser a accompli son service militaire dans l'aviation maritime et a été mobilisé en septembre 1939.

M. De Keyser entra dans la police en août 1937 ou il se fit rapidement remarquer par ses qualités de policier. Très actif, il remplit à plusieurs reprises l'intérim des fonctions de secrétaire de police, en donnant toute satisfaction à ses chefs. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le nouveau secrétaire de police de Croix sera à sa place là où il a été nommé.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

L'Arbre de Noël du Maréchal

C'est demain dimanche que, sous les auspices du Secours national et de l'administration municipale, aura lieu l'arbre de Noël du Maréchal.

A 10 h., dans les écoles maternelles, distribution des coquilles et de chocolat aux élèves et aux enfants de 2 à 6 ans, ne fréquentant pas les écoles et qui ont été inscrits.

A 15 h. 30, salle municipale des fêtes et salle Jeanne-d'Arc, rue Ferrer, spectacle offert par le Secours national aux élèves de toutes les écoles publiques et privées des classes primaires élémentaires. Distribution de coquilles et de chocolat, puis de jouets aux enfants des prisonniers et tombola entre les autres enfants présents dans les salles.

Un Croisien arrêté pour vol en gare de Lille

Jeudi matin, vers 2 h. 15, un journalier, Henri François, 45 ans, demeurant 1, rue de Lille, était venu échouer en gare de Lille. Il en profita pour éventrer un colis déposé sur un quai. Le colis contenait des pommes, que François s'apprêtait à emporter lorsqu'un agent de la S.N.C.F., passant à ce moment, se saisit du voleur et le remit entre les mains de la police, qui l'a déféré au parquet.

CAISSE D'EPARGNE. — La succursale de Croix sera fermée demain dimanche.

PERCEPTION. — Les bureau de la perception de Croix, situés à Roubaix, Grande-Rue, sont fermés le samedi après-midi.

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 28 M. Grimonpont, boulevard Zola.

AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Une distribution de 250 gr. de denrées payantes, au prix unique de cinq francs, aura lieu le lundi 29 décembre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h pour toutes les familles inscrites avant le 12 novembre.

Les familles ayant trois enfants chez eux auront de la confiture ; quatre et cinq enfants 250 gr. de chocolat ; six enfants et plus auront 250 gr. de beurre. Se munir d'un récipient et des cartes grise et rouge. Les membres qui ne se présenteront pas à la date et aux heures indiquées perdront le bénéfice de cette distribution.

WASQUEHAL

Un gala pour les prisonniers à la salle des fêtes du Centre

Le concert de gala organisé sous les auspices d'un groupe de bienfaiteurs au profit des prisonniers de la commune, qui aura lieu demain dimanche 28, à 16 h. 30, en la salle des fêtes de la rue Jean-Macé promet d'obtenir un grand succès.

Voici le programme complet de cette soirée de bienfaisance. Ouverture par l'orchestre Bob Cockney et ses boys; Georgette Dehertoog, danseuse sur pointes, du Théâtre Sébastopol de Lille; M. Dufresnoy, ténor du Conservatoire; M. Constantel, fantaisiste inimitable, des Concerts de Lille; Edith Jacob, danseuse acrobatique du Théâtre Sébastopol; Maurice Boisson, chanteur de charme ; Edith Jacob et Georgette Dehertoog dans divers numéros sensationnels de danse. On entendra ensuite le chansonnier patoisant Félix Lelieux et Mlle Scouflaire, premier prix du Conservatoire; Marthe Hadjir et son collaborateur, donneront ensuite le frisson dans « Quelques minutes de mystère » et Noël'is, le fameux comique du Palais d'Eté de Bruxelles se chargera de faire passer quelques instants agréables et déchaînera le fou-rire aussi bien parmi les grands que les petits.

Notons encore M. Jean Delacroix, basse chantante du Théâtre Sébastopol et Tony Martin'ys des Théâtres de Bruxelles qui prêteront leur concours désintéressé pour assurer le succès de cette fête pour les prisonniers.

Les derniers billets sont en vente au café du Rond-Point, avenue du Sart, au café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé et chez Dupréele, place Fenelon, où on peut faire numéroter ses places. Bureau à 16 h. Rideau à 16 h. 30.

Le Noël des enfants des prisonniers au Capreau

Jeudi après-midi, une charmante séance récréative s'est déroulée, organisée par le comité d'entr'aide du mouvement L.O.C. et J.O.C. Elle obtint un grand succès.

Au lever du rideau, Mme Dehem exposa en termes d'une délicatesse élevée l'objet de cette réunion intime et familiale : offrir aux enfants dont le père est absent par suite de la guerre, un cadeau de Noël.

Quelques petites saynètes furent ensuite présentées ; elles montrèrent notamment le souci des Locistes de distraire et d'élever l'âme des femmes de prisonniers. Une, en particulier, exposa la véritable psychologie de celles-ci.

Et, pour terminer, l'on procéda au tirage d'une tombola dotée de prix intéressants. Voici quelques numéros qui ne furent pas réclamés et dont les lots peuvent être retirés 253, rue Poll : 105, 82, 146, 229, 217, 231, 184, 52, 123, 127, 99.

FAMILLE DU PRISONNIER. — Permanence ce samedi de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle des soupes populaires, rue de Roubaix.

PHARMACIEN DE GARDE. — Demain dimanche 28, M. Wasselin, rue de la Vendée, pour le canton de Wasquehal et de Flers-Breucq.

AUGMENTATION DU PRIX DES LICENCES DE DEBIT DE BOISSONS. — Les cafetiers détenteurs d'une licence générale sont avisés qu'à par ir du 1er janvier le tarif du droit de licence est porté à 1.320 fr. par semestre. D'autre part, les cafetiers doivent remettre au service des contributions indirectes, une déclaration de leur stock de vin au 25 octobre dernier. Les intéressés qui voudraient voir supprimer leur licence devront en faire la déclaration avant le 1er janvier.

DES VOLAILLES ET DES LAPINS SONT VOLÉS. — Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, des voleurs ont pénétré dans les dépendances de l'habitation de M. Marcel Leclercq, échantillonneur, demeurant 115, rue Jean-Bart, et ont fait main-basse sur deux superbes canards, deux poules et quelques lapins.

CONSTIPATION
1 PILULE DUPUIS
au repas du soir
Voilà le bon remède et le plus sûr !

LYS

Deux jeunes gens avaient dévalisé le tiroir-caisse d'un magasin

Ils sont arrêtés par le garde champêtre

Georges Dhaenens, 18 ans, domicilié 10, rue d'Alsace, à Lys, avait décidé de réveillonner. Mais il n'avait pas d'argent !

Et voilà comment ils s'y prirent, lui et son jeune frère âgé de treize ans.

Les deux garnements entrèrent dans le magasin de M. Albert Rolland, graineti er, 12, rue de Lannoy, après s'être assurés au préalable que le magasin était vide.

Mme Rolland occupée dans sa cuisine, ne répondit pas tout de suite au coup de sonnette, elle n'apparut qu'au bout de quelques minutes.

Ces quelques minutes le jeune Dhaenens les mit à profit pour se dissimuler dans une pièce voisine du magasin. Si bien que, quand Mme Rolland arriva, elle ne trouva que Georges Dhaenens qui lui demanda de la paille.

Sur une réponse négative, le jeune homme sortit, et la grainetière retourna à ses fourneaux. Se trouvant seul, le jeune garçon sortit alors de sa cachette, se coula dans le comptoir et en dévalisa le tiroir-caisse.

Puis, les poches remplies, il actionna la porte, comme s'il venait d'entrer, à Mme Rolland, d'un petit air innocent, il demanda... du vin. Lui aussi fut, reconduit ; il sortit aussitôt, et alla rejoindre son frère qui l'attendait non loin de là.

Ils comptèrent leur argent : il y avait près de 900 fr. ! Ils se hâtèrent de cacher le produit de leur vol dans une haie du cimetière, sous une tuile.

Mais, peu après le vol, Mme Rolland se rendant sa caisse pour une raison quelconque, aperçut avec stupeur qu'elle était vide !

Aussitôt, ses soupçons se portèrent sur les deux jeunes gens dont elle avait peu auparavant reçu la visite, et le garde champêtre Casqueveaux, mis au courant, se lança à leur recherche.

Il rencontra Georges Dhaenens qu'il interrogea. Mais l'autre le prit de haut, s'offrant même à faire visiter ses poches.

Ces dénégations n'émurent nullement le garde, qui continua ses questions... et, peu après, se voyant démasqué, l'autre perdit sa belle assurance, et avoua.

Son jeune frère, arrêté lui aussi, ne tarda pas à en faire autant.

Dans la haie du cimetière, sous une tuile, on retrouva 750 fr. Les deux jeunes malfaiteurs avaient déjà dépensé 88 fr., l'un pour s'acheter un portefeuille et l'autre, l'aîné, une bouteille de vin !

La gendarmerie les a mis en état d'arrestation et ils seront conduits à Lille et déférés au Parquet.

L'Arbre de Noël du Maréchal

C'est demain dimanche 28, à 15 h., qu'auront lieu les distributions de friandises aux enfants de 2 à 14 ans, inscrits dans les écoles. Ces distributions seront effectuées par les soins des délégués du Secours national et du Comité d'entr'aide.

Une représentation au profit des prisonniers

« UN COFFRET DE CRISTAL A DISPARU ! »

Maxime Darvia, le célèbre journaliste français, parviendra-t-il à élucider cette mystérieuse affaire ? C'est ce que vous pourrez savoir en assistant à la séance récréative qui sera donnée demain dimanche 28, à 16 h., dans la salle du patronage, rue Echevin, avec le concours du Cercle dramatique Saint-Rédempteur, de Roubaix. L'ensemble Stellio, qui a préparé pour cette circonstance un programme de tout premier ordre, se produira au cours de la représentation. Prix des places : 6 fr., 4 fr. et 2 fr.

Une permanence en vue de la location des tickets fonctionnera au patronage le dimanche 28, de 10 à 11 h.

DES BONS DE VITAMINES POUR LES ENFANTS. — Le Secours national dis ribuera en même temps que les tickets de ravitaillement, en mairie, des bons de vitamines pour les enfants de 0 à 6 ans et les futures mamans. Les intéressés sont priés de les réclamer en retirant leurs tickets. D'autre part, les enfants de 6 à 14 ans recevront leurs tickets de vitamines dans leurs écoles respectives.

DU PETROLE. — Les personnes qui se sont faite inscrire en vue de la distribution de pé role sont priées de se présenter à la mairie (2me bureau) lundi 29, dans la matinée, pour retirer leur bon du mois de décembre.

LES CARTES DE POMMES DE TERRE seront distribuées aux personnes ayant fait une demande de cartes de rationnement suivant le même horaire que pour la distribution des cartes de lait.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DES JARDINS OUVRIERS DE FRANCE. — Le dernier délai pour le paiement des cotisations (20 fr.) 1942 expire le 10 janvier.